



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002515

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Qualité - Sécurité des systèmes d'information

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme aux métiers de la conception et de la mise en œuvre des services informatiques (bureautique, réseau messagerie électronique, application métiers, entreprise ressources planning). Son contenu porte pour la plus large part sur les technologies liées à la sécurité et à la qualité, et d'autre part, sur les méthodes de gestion de la qualité et de la sécurité. Les métiers visés sont ceux de chargé de qualité et de sécurité, d'administrateur des systèmes de qualité et de sécurité. La formation est sous la responsabilité pédagogique de la Faculté des sciences et techniques, et sous la responsabilité administrative de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois. La spécialité est localisée à Blois.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	19
Taux de réussite	76 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	93 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48 %
Pourcentage de diplômés en emploi : pas d'enquête nationale (ouverture 2007)	-
2 enquêtes à 6 et 12 mois de l'établissement	93 % et 50 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le positionnement de la formation est pertinent : il existe de forts besoins professionnels en matière de sécurité et de qualité des ressources informatiques. Cette licence forme dans des domaines où les enjeux sont importants en termes de pérennité des données et de leur transmission aux générations futures. Elle est cependant presque exclusivement en formation initiale, sans contrat de professionnalisation, apprentissage ni validation des acquis de l'expérience, dans un secteur où des opportunités existent en la matière. Cependant, cela peut s'expliquer par le peu d'ancienneté de la formation.

Sur le plan pédagogique, les enseignements portant sur la sécurité sont correctement dimensionnés mais la formation gagnerait certainement à incorporer des compléments techniques sur la nature des données (image, textes, sons, signaux) et associer les modèles « Open Archival Information System », destinés à la gestion, l'archivage et à la préservation à long terme de documents numériques.

L'équipe pédagogique est diversifiée et de qualité mais les professionnels sont très largement ceux d'une même entreprise. Les taux de réussite aux examens de deux des trois années d'existence de la formation sont faibles ; ce qui nécessite de repenser la politique de recrutement, dans un contexte cependant délicat d'attractivité assez réduite. Par ailleurs, les deux enquêtes d'insertion de l'établissement donnent des résultats partiels puisqu'elles n'indiquent pas la nature des emplois ni la durée de recherche d'emploi et ne précisent pas non plus les taux de réponses. Par ailleurs, les résultats sont très médiocres pour l'année 2009 sans qu'ils ne soient particulièrement commentés.

- Points forts :
 - Le positionnement sur un secteur porteur.
 - La qualité de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :
 - Pas d'auto-évaluation de l'établissement.
 - Le faible taux de réussite aux examens.
 - Une insertion professionnelle très médiocre en 2009.
 - Le partenariat professionnel insuffisamment étoffé.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

En premier lieu, il conviendrait de chercher à renforcer l'attractivité de la formation. Des actions de communication, notamment en cursus de licence générale au sein de l'établissement, et une action plus ciblée extra-établissement, devraient viser un accroissement du nombre de candidatures de qualité, et permettre ainsi d'établir une liste plus étoffée. Cela devrait s'accompagner de la mise en place de modules de mise à niveau pour les publics d'origines variées afin d'améliorer sensiblement le taux de réussite aux examens. Le conseil de perfectionnement devrait d'ailleurs se saisir de cette question, et se réunir plus fréquemment pour analyser plus généralement les aménagements à réaliser.

Une représentation large des professionnels, des étudiants et des anciens de la formation serait souhaitable. Il conviendrait également d'améliorer très nettement l'information sur le suivi des diplômés pour analyser la qualité de l'insertion en conseil de perfectionnement.

La professionnalisation serait également à renforcer en développant l'alternance, en contrats de professionnalisation ou en apprentissage. Il devrait également être recherché à diversifier les entreprises partenaires et leurs intervenants dans les enseignements, afin d'élargir leur présence sur les aspects techniques et nouer de nouveaux contacts facilitant l'insertion. Dans le champ de la pédagogie, on pourrait renforcer l'aspect pérennisation des données numériques afin d'assurer la transmission du savoir, par exemple selon le modèle de référence « Open Archival Information System ».